



Procès verbal du Conseil d'Administration du 7.12. 2013

Le CA s'est déroulé le 7 décembre 2013, à l'Abri des Pèlerins au Grau d'Agde.

La séance est ouverte à 9 heures 30.

1-Approbation du compte rendu du dernier CA

► **Le CR du CA du 12.10.2013 est adopté à l'unanimité.**

2- Nomination de Mme Bertin comme vice Présidente chargée du CLUB de l'UTL

Le Président propose que Mme Bertin soit nommée Vice Présidente chargée de mettre en place et d'animer le Club de l'Université, qui pourrait coordonner des activités annexes aux enseignements proposés à l'UTL, club dont il souhaite la création et l'animation depuis déjà quelques années. Certaines activités qui ont été mises en place dans des sites (bibliothèque, échecs,) pourraient y trouver leur place.

► **Mme Bertin est nommée Vice présidente chargée du Club de l'Université, à la majorité des membres présents**

3 -PRESENTATION DU RAPPORT MORAL: période du 1.09.2012 au 31.08.2013

Le Président rappelle les caractéristiques de l'UTL 34.

Une association avec 6 villes sites et 3 annexes

Une cotisation d'un montant faible grâce au bénévolat des professeurs

Des remerciements sont adressés à tous les bénévoles: professeurs, membres du CA et des CP.

Au niveau de l'administration de l'association :

Il est rappelé quelques éléments principaux qui ont marqué l'année 2012-2013

- Vol avec effraction au siège et fermeture du local rue Bages à Agde
- Changement de lieu du Siège social –Fermeture du local du site de Sète et négociations avec le Maire
- Quelques modifications au sein du CA et du Bureau (cooptations, démissions et nominations)
- Subvention de 300€ du CG pour aide sociale
- Poursuite des investissements
- Nomination d'un membre d'honneur
- Accord avec le théâtre du bassin de Thau

Au niveau des adhésions

Le président indique

- les effectifs de l'année 2012-2013: 873 étudiants et 49 professeurs, soit 922 adhérents (+2,33%)
- l'effectif des professeurs est stable : 12 départs et 14 arrivées

Au niveau des activités

Le président rappelle qu'il y a eu

L'organisation deux voyages (Italie et Espagne)

La fête de fin d'année à Frontignan très réussie pour un montant de 8486,11€ (500 repas commandés)

Un mémoire a été présenté lors de la Fête de fin d'Année.

Les prestations de l'Atelier Théâtre

Les petites manifestations de convivialité dans l'UTL

Au niveau de la communication et extérieur

Rencontres avec les Maires des différents sites.

Rencontres avec Midi-Libre

Participation aux fêtes des associations

L'UFUTA et NOUS

Participation aux AGO et AGE

Election de Mr Ravaille au CA de l'UFUTA

► Le Président demande s'il y a des questions ou observations : Aucune observation

► **Le rapport moral pour l'exercice 2012-2013 est adopté à l'unanimité des membres du CA.** Ce rapport moral sera donc présenté au vote de l'AGO au nom du CA

4 – RAPPORT FINANCIER: même période

Monsieur Boulmier, Trésorier, présente le rapport financier, avant validation par l'expert comptable (document distribué aux membres du CA et expliqué, présentant la Balance des comptes généraux de l'exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013)

Les comptes présentés à l'AGO seront d'abord validés par l'expert comptable missionné, avec écritures de régularisation

4-1 Recettes du budget de fonctionnement (cl7): 117 322,27 € se décomposant en:

113 490,00€ de cotisations: 873 adhérents à 130 € (dont 1 cotisation à 30€+100€subvention)

2111,22€ d'intérêts du Livret A

1456,05€ remboursement MAIF (vols du Siège)

200,00€ subvention CG (300€-100€ en cotisation)

65,00 € (produit exceptionnel =don)

4-2 Charges totales à ce jour (cl6): 108 580,11 € (hors retraitements à ce jour)

Cf : le document distribué aux membres du CA

Montant des investissements s'est élevé à 4 309,27 €.

4-3 Le résultat de l'exercice comptable est excédentaire

Le résumé de la Trésorerie est le suivant:

Livret A: 76 658,61€

Compte rémunéré: 1047,63€

Compte courant SG: 4 612,26€

Situation au 31.08.2013: 83 318,50€

Situation au 01.09.2012: 72 976,34€ → le solde de trésorerie s'élève à 9342,16€

L'excédent de l'exercice comptable 2012-2013 est de 8348,22€. Il est établi après avoir tenu compte des retraitements.

Le bénéfice de l'exercice tient compte de l'amortissement. Il est de 7926,52€ (dont 300 euros de subvention devant rester affectés à l'aide sociale)

4-4 Il est fait état des observations de l'Expert Comptable:

Toutes les pièces comptables ont été contrôlées. Il a eu accès à tous les documents

→ L'ATTESTATION de l'expert comptable ne comporte aucune observation

→ *Les honoraires de l'expert comptable s'élèvent à 1560€. Cette validation des comptes n'est pas obligatoire pour notre association, mais elle assure adhérents et gestionnaires responsables, de la transparence des comptes de l'association.*

4-5 Affectation du bénéfice sur le fond de réserve

Il sera demandé à l'Assemblée de voter pour l'affectation du bénéfice comptable sur le fond de réserve de l'association, à l'exception de la subvention du CG qui doit restée affectée à l'aide sociale.

► **Le rapport financier présenté ce jour est approuvé à l'unanimité par les membres du CA.** Ce rapport financier sera soumis à l'AG du 14 décembre 2013.

Des remerciements du Président, au nom de l'association, sont adressés au Trésorier pour la gestion rigoureuse et compétente des comptes de l'UTL

5 - PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 14 décembre 2013 à 9h Foyer rural de Tourbes

Les responsables des sites arriveront à 8h30 pour les émargements et l'accueil des adhérents
Des consignes sont données aux responsables des sites pour l'organisation de l'Assemblée Générale.

6 – QUESTIONS DIVERSES: aucune.

La séance est levée à 12h 30.

Le Président : Stéphane Ravaille